

Demandes d'envoi en possession de successions

Etude de M^e Pierre Bachy, avoué à Soissons.

(Extrait prescrit par l'article 770 du code civil.)

Le tribunal civil de Soissons, par jugement rendu le 15 janvier 1947 enregistré, a donné acte à M. René-Léon-Auguste Lequeux, demeurant à Soissons, route de Paris, de sa demande d'envoi en possession de la succession de Mme Marie-Louise Delaporte, son épouse, décédée en son domicile à Soissons, route de Paris, le 31 octobre 1946, sans laisser aucun héritier au degré successible, et avant de faire droit sur ladite demande, a prescrit l'exécution des formalités de publication voulues par la loi.

Pour extrait certifié conforme par l'avoué soussigné.

A Soissons, le 18 septembre 1947.

P. BACHY.

DÉCLARATIONS D'ASSOCIATIONS

Prix des insertions des déclarations d'associations : 50 fr. la ligne
(Décret du 20 novembre 1943, article 1^{er}.)

ASSOCIATIONS FRANÇAISES (Décret du 16 août 1904.)

27 août 1947. Déclaration à la sous-préfecture de Dinan. Société de chasse LA BARRIÈRE. But: destruction des animaux nuisibles, conservation, repeuplement du gibier. Siège social: 7, rue Gagon, Dinan.

27 août 1947. Déclaration à la sous-préfecture de Vienne. LA CLIQUE DE LA SOCIÉTÉ LYONNAISE DE TEXTILES. But: développer le goût de la musique. Siège social: restaurant de la Société lyonnaise de textiles, à Declines.

27 août 1947. Déclaration à la préfecture d'Arras. AMICALE LAÏQUE DES ANCIENS ÉLÈVES DE SAUCHY-LESTRÉE. But: cinéma. Siège social: mairie de Sauchy-Lestrée.

28 août 1947. Déclaration à la préfecture de Niort. ASSOCIATION DES CHASSEURS ET PROPRIÉTAIRES DE LA COMMUNE D'ENSGNÉ. But: défense des intérêts agricoles et cynégétiques, repeuplement, répression du braconnage. Siège social: mairie d'Ensigné.

28 août 1947. Déclaration à la sous-préfecture de Mantes. CLUB SPORTIF DES CEMENTS FRANÇAIS. But: pratique des sports. Siège social: route de Saint-Germain, Guerville.

28 août 1947. Déclaration à la préfecture de police. LE CAURIS modifie la composition de son bureau et transfère son siège social, du 5, rue Tardieu, au 9, rue Mansart, Paris.

28 août 1947. Déclaration à la sous-préfecture de Villefranche-de-Rouergue. SOCIÉTÉ DE SAINT-HUBERT DE LA MOUNIE-DE-SAUJAC. But: exercice du droit de chasse, répression du braconnage, repeuplement du gibier et destruction des animaux nuisibles. Siège social: chez le président, M. Jammes (Daniel), Saujac.

28 août 1947. Déclaration à la sous-préfecture de Provins. SOCIÉTÉ DE CHASSE DE GASTINS. But: réglementer la chasse sur le territoire de la commune, donner aux chasseurs des instructions précises pour le respect des récoltes, des arbres fruitiers et des terres ensemencées. Siège social: mairie de Gastins.

29 août 1947. Déclaration à la préfecture de la Roche-sur-Yon. ASSOCIATION SAINT-HUBERT. But: tout ce qui concerne l'exercice du droit de chasse et notamment l'organisation et l'amélioration de la chasse par la location et l'apport des terrains. Siège social: au domicile de M. le docteur Chalopin, à la Verrie.

29 août 1947. Déclaration à la sous-préfecture de Parthenay. LA SAINT-HUBERT DE SAINT-PAUL-EN-GATINE. But: repeuplement du gibier, répression du braconnage, des abus et délits de chasse sur le territoire de la société. Siège social: chez le président, M. Roland Thomard, Saint-Paul-en-Gatine.

29 août 1947. Déclaration à la sous-préfecture de Mantes. Société de chasse Les Gues. But: répression du braconnage et constitution d'une réserve de gibier. Siège social: mairie de Gressy.

30 août 1947. Déclaration à la préfecture du Finistère. LA BANNALECOISE. But: réglementation de la chasse, destruction des nuisibles et repeuplement. Siège social: 4, rue Nationale, Bannaec.

1^{er} septembre 1947. Déclaration à la sous-préfecture de Pithiviers. SOCIÉTÉ CIVILE DE CHASSE DE THIGNONVILLE. But: mettre en commun le droit de chasse des divers adhérents. Siège social: mairie de Thignonville.

1^{er} septembre 1947. Déclaration à la sous-préfecture de Vichy. ASSOCIATION DE DÉFENSE DES ARTISANS, COMMERÇANTS, ENTREPRENEURS ET INDUSTRIELS DU CANTON DE JALIGNY ET COMMUNES ENVIRONNANTES. But: défense des intérêts de ses membres dans le cadre des lois, par tous les moyens légaux. Siège social: mairie de Jaligny.

2 septembre 1947. Déclaration à la sous-préfecture de Douai. ASSOCIATION FAMILIALE OUVRIÈRE D'ANICHE. But: grouper les familles de condition ouvrière ou appartenant au milieu propriétaire, pour l'étude et la défense des droits et intérêts matériels et moraux dans tous les domaines. Siège social: 15, rue Jean-Jaurès, Aniche.

2 septembre 1947. Déclaration à la préfecture de la Meuse. SOCIÉTÉ DE CHASSE EN PLAINE DE TRÉMONT-SUR-SAULX. But: réglementation locale de la chasse en plaine, protection du gibier et répression du braconnage. Siège social: mairie de Trémont-sur-Saulx.

3 septembre 1947. Déclaration à la préfecture du Nord. ASSOCIATION FAMILIALE RURALE DE MARQUILLIES. But: étude et défense des droits et intérêts moraux et matériels des familles. Siège social: café des Sapeurs-Pompiers, Grand-Place, Marquillies.

3 septembre 1947. Déclaration à la préfecture du Nord. FOOTBALL-CLUB LEFEBVRE FRÈRES ET BASTIN. But: favoriser la pratique du football. Siège social: Lefebvre-Bastin, 7, rue de Thionville, Wattrelos.

3 septembre 1947. Déclaration à la préfecture du Nord. SPORTS FOOTBALLISTIQUES LEERSOIS. But: pratique des sports tels que football, basketball, volley-ball. Siège social: 183, rue de Roubaix, à Leers.

3 septembre 1947. Déclaration à la préfecture du Nord. FOOTBALL-CLUB DE LA CHAPELLE-D'ARMENNIÈRES. But: pratique des exercices physiques et notamment le football. Siège social: café de la Mairie, 311, la Chapelle-d'Armennières.

3 septembre 1947. Déclaration à la préfecture de Chartres. ASSOCIATION COMMUNALE DE CHASSE DE MITTAINVILLIERS. But: organisation de la chasse, protection des propriétés et récoltes. Siège social: mairie de Mittainvilliers.

3 septembre 1947. Déclaration à la sous-préfecture de Corbeil. L'ESPÉRANCE DE MILLY. But: établir et entretenir des relations amicales entre les jeunes gens de Milly en développant et encourageant le goût des exercices physiques, corporels, par la gymnastique et la natation. Siège social: 13, place du Marché, Milly.

3 septembre 1947. Déclaration à la sous-préfecture de Langon. Avenir de Sauverville, section cycliste (A. S. S. C.). But: pratique et développement du sport cycliste. Siège social: hôtel du Champ-de-Foire, à Sauverville.

3 septembre 1947. Déclaration à la sous-préfecture de Rambouillet. SOCIÉTÉ CIVILE DES CHASSEURS D'ORPHIN. But: organisation de la chasse. Siège social: mairie d'Orphin.

4 septembre 1947. Déclaration à la sous-préfecture des Andelys. CAISSE D'ENTRAÏDE DU COMITÉ D'ENTREPRISE DE L'USINE DES ANCIENS ÉTABLISSEMENTS DUPONT-LEROY. But: versement de secours, en cas de maladie ou blessure, aux membres participants. Siège social: établissements Dupont-Leroy, à Gailion.

4 septembre 1947. Déclaration à la sous-préfecture de Montmorillon. SYNDICAT DE PÊCHE ET CHASSE SUB-EST DE LA COMMUNE DE SAINT-MARTIN-LARS. But: réglementation de la chasse et protection du gibier. Siège social: M. Calzan, aux Courlines, par Saint-Martin-Lars.

4 septembre 1947. Déclaration à la sous-préfecture de Thiers. ASSOCIATION DES PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES DE LEZOUX ET DU CANTON DE LEZOUX. But: assurer la défense des intérêts économiques, industriels, artisanaux, commerciaux de ses adhérents; examiner et présenter toutes réformes ou toutes mesures économiques et législatives dont l'expérience aurait démontré la nécessité de les soutenir auprès des autorités compétentes; prendre et soutenir les intérêts de chacun de ses membres dans les questions intéressant l'artisanat, le commerce et l'industrie. Siège social: maison du peuple, à Lezoux.

4 septembre 1947. Déclaration à la sous-préfecture des Andelys. UNION DES COMMERÇANTS, INDUSTRIELS, ARTISANS ET MEMBRES DES PROFESSIONS LIBÉRALES DE LYONS ET DU CANTON. But: grouper tous les commerçants, industriels, artisans et membres des professions libérales en vue de la défense de leurs intérêts et de l'étude de toutes les questions relatives à l'avenir commercial, industriel et artisanal de Lyons et du canton en dehors de toute idée politique ou confessionnelle. Siège social: mairie de Lyons-la-Forêt.

4 septembre 1947. Déclaration à la préfecture de l'Ardèche. ASSOCIATION D'ÉDUCATION POPULAIRE DE FRAYOL-LA-VIOLETTE. But: aider, favoriser et soutenir les écoles libres de Frayol-la-Violette ainsi que toutes œuvres post-scolaires, sportives, d'éducation populaire, d'action sociale, religieuse et morale. Siège social: cure de Frayol-la-Violette, le Teil.

5 septembre 1947. Déclaration à la préfecture de police. BILLARD-CLUB DE LA PORTE-BORÉE. But: pratique et encouragement du jeu de billard. Siège social: café de l'Union, 275, avenue Daumesnil, Paris.

6 septembre 1947. Déclaration à la préfecture du Rhône. ASSOCIATION COMMUNE LIBRE CHARLES-TOUKIN. But: faire du bien en s'occupant, au profit des vieillards et des enfants. Siège social: café Nigra, 22, avenue Dutrievoz, Villeurbanne.

6 septembre 1947. Déclaration à la préfecture de Vesoul. LE LAPIN VAGABOND. But: protection du gibier et répression du braconnage sous toutes ses formes. Siège social: mairie de Denèvre.

8 septembre 1947. Déclaration à la sous-préfecture d'Argelès-Gazost. ASSOCIATION D'ÉDUCATION POPULAIRE DE LOURDES. But: organiser par tous les moyens appropriés le fonctionnement matériel des écoles libres de Lourdes. Siège social: 21, rue de Bagnères, Lourdes.

8 septembre 1947. Déclaration à la sous-préfecture de Montdidier. SOCIÉTÉ DE CHASSE DE FIGNIÈRES. But: répression du braconnage, protection et repeuplement du gibier. Siège social: mairie de Fignières.

8 septembre 1947. Déclaration à la préfecture de Versailles. AMICALE DES ANCIENS DE LA RÉSISTANCE. But: grouper ceux qui ont défendu la patrie pendant la clandestinité. Siège social: mairie de Bougival.